

SEANCE DU 24 JANVIER 1868.

PRÉSIDENTE DE M. DUCHARTRE.

M. le Président, en prenant place au fauteuil, remercie la Société de l'avoir appelé à diriger ses travaux pendant l'année qui vient de s'ouvrir.

M. E. Roze, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 10 janvier, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président annonce une nouvelle présentation.

M. le Secrétaire général communique à la Société une lettre de M. Hervier-Basson (de Saint-Étienne), qui présente la première partie d'un *Catalogue des plantes rares ou intéressantes des environs de Crest (Drôme)*, par le R. P. Eugène. La Société donne acte de cette présentation et décide que le Catalogue, s'il y a lieu, sera publié dans le Bulletin, lorsqu'il aura été complété.

M. Roze, secrétaire, donne lecture de la communication suivante adressée à la Société :

TROISIÈME PETIT BOUQUET RÉCOLTÉ DANS LE TARN,

par M. H. de LARAMBERGUE (1).

(Castres, 10 décembre 1867.)

Nous venons, cette année encore, pour la troisième fois, indiquer quelques plantes nouvelles pour la flore du département du Tarn, et faisant suite à celles que nous avons déjà publiées en supplément au catalogue de ce département.

1° *Thlaspi silvestre* Jord. — *T. alpestre* L. et auct. mult. (Jord. *Obs. pl. Fr.* fragm. 3, p. 9).

Habite les cultures et fourrages dans le terrain argilo-granitique des bords de l'Agoût, au-dessous de Brassac. Nous avons récolté cette espèce en pleine fructification le 10 mai 1867; elle répond exactement à l'excellente description que donne M. Jordan de son *Thlaspi silvestre*.

2° *Diploaxis bracteata* G. G. — *Erucastrum Pollichii* Spenn.

Nous avons observé cette année pour la première fois, dans la ville même de Castres, sur un vieux toit de maison, un *Diploaxis* ayant tous les principaux caractères du *D. bracteata* et que nous croyons pouvoir rapporter à cette espèce. Il en a les *grappes allongées*, dont les fleurs *inférieures sont munies de bractées*; les fleurs petites, à *sépales dressés*; les étamines *appliquées*

(1) Voyez le Bulletin (*Séances*), t. XII, p. 314, et t. XIV, p. 61.